

# La coopération désintéressée

Le ministre de la Coopération a parlé de l'aide économique aux pays cibles et le ministre de l'Économie, par contre, a évoqué la coopération au Grand-Duché.

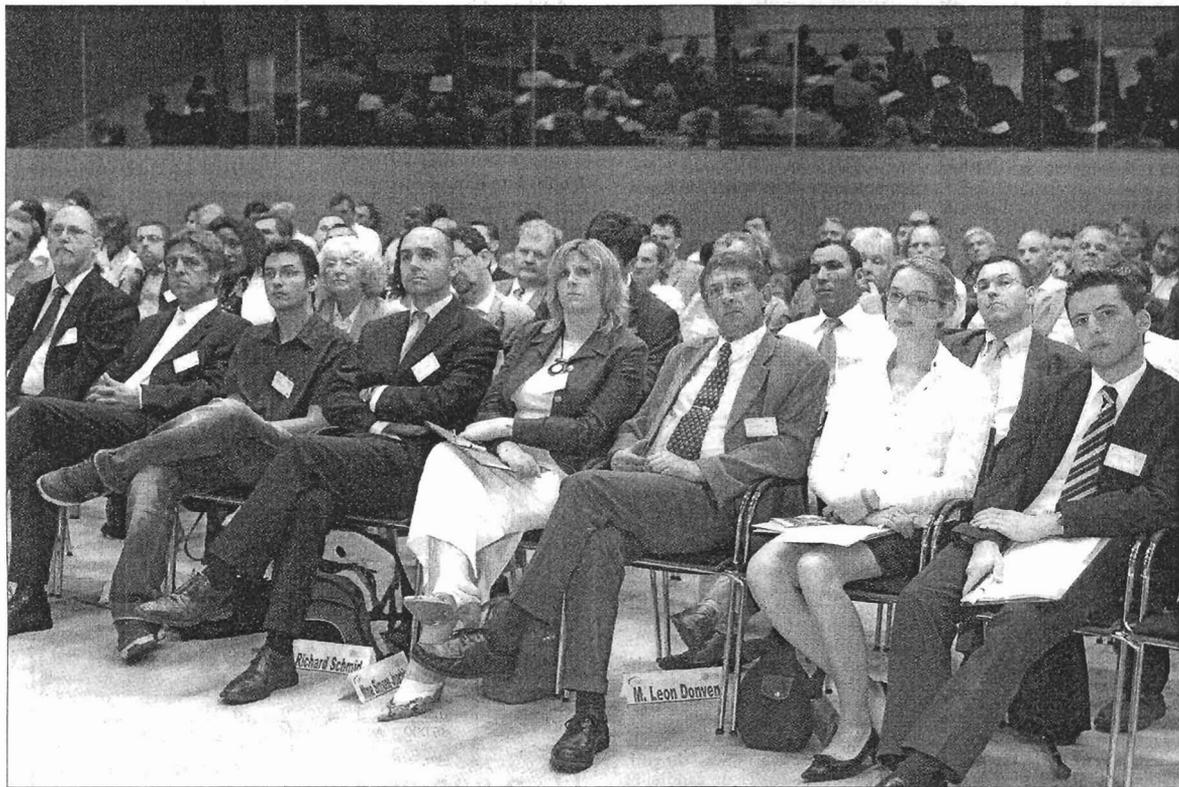


Photo: Charles Caratini

De nombreux responsables d'entreprises ont suivi avec un grand intérêt, hier soir, à la Chambre de commerce, les informations fournies par Lux-Development SA et par l'Office du Ducroire, ainsi que les témoignages sur les expériences concrètes.

**Hier, à l'occasion d'une conférence organisée par la Chambre de commerce et par la Chambre des métiers, les deux ministres Jean-Louis Schiltz (Coopération et Action humanitaire) et Jeannot Krecké (Économie et Commerce extérieur) ont parlé de l'aide au développement.**

Pierre Gramagna avait bien situé le sujet: il s'agit de ne pas pratiquer l'aide liée. L'aide au développement ne peut avoir pour corollaire une obligation pour les pays bénéficiaires de s'adresser obligatoirement à des entreprises luxembour-

geoises pour les fournitures requises. Le directeur de la Chambre de commerce a mentionné le Danemark comme exemple bien intentionné et réussi d'une politique d'aide au développement.

## Deux propos différents

Alors que les propos de Jean-Louis Schiltz analysaient l'interaction entre la coopération au développement et les entreprises, le discours de Jeannot Krecké concernait l'expansion commerciale au-delà des marchés traditionnels, c'est-à-dire en engageant les moyens de la coopération. Jean-

Louis Schiltz a confirmé la déontologie de l'aide non liée, le standard dans les pays de l'OCDE, «ce qui n'empêche pas la recherche de synergies pour les entreprises». Le ministre a énuméré parmi les meilleures pratiques luxembourgeoises le label luxembourgeois de la microfinance, fruit d'une longue expérience luxembourgeoise ayant abouti à une étroite coopération entre les entreprises de la place financière et les ONG. Il a cité également l'établissement d'un bureau d'études au Cap-Vert, et la compétence de quelques entreprises luxembourgeoises dans la chaîne du froid. Pour Jeannot

Krecké, «l'aide au développement devrait déjà commencer dans le pays-même, où il n'y a pas assez de coopération». Jeannot Krecké affirme «qu'il ne s'agit pas de construire seulement des hôpitaux et des écoles dans les pays cibles, mais de créer les fondements de l'économie». Il constate que «SES et le secteur de la logistique sont les points forts de notre politique d'aide au développement». Dans ce sens, il reprendra les flambeaux, lorsque certains pays ne seront plus classés comme pays en développement.